VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94 157 - Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd — Leonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 oct. 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit ilet sur un plan de Cormany de la septembre déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12 et 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent au dépot requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. May, son épouse.

No 93 361—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur. Grande ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3438 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double, (grand terrain).
219-21 rue Olivier (ligne), Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux et gée.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi le 26me jour d'octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 34 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc., connection d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier de service au fond, escalier de service, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connection d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 260.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Collège, anciennement la rue Piaquemine, désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1210-12 rue Marengo et comprenant un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant, retiré du trottoir, avec connexions d'eau et d'égout, etc., et en loué $11 50 par mois par côté. La bâtisse propriété ci-décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, le 10 janvier 1862, Reg. C. O. B. H. Par. de Jeff., folio 442.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Constantinople, Chestnut et Collège (autrefois Piaquemine), désigné comme lot 2, et mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 1106-07 rue Marengo et comprenant un cottage double retiré de la rue, et contenant 3 chambres, chambres de hangar, hangar au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et louée $9.00 par mois de chaque côté.

9. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, autrefois No 2, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pélican, actuellement la rue Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur, lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 13 et 14 dudit ilet. Les améliorations portent les Nos municipaux 219-21 rue Olivier et comprennent un splendide cottage retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur le côté, chambre à bain d'un côté égout et connexions d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 28 octobre 1874, Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pélican anciennement la rue Peter désignés par les Nos 29 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 15 et 16 dudit ilet.

Les améliorations de ladite propriété portant le No municipal 231 rue Olivier et comprenant une splendide résidence simple à deux étages retirée de la rue, ayant galeries devant et de côté à chaque étage et contenant huit salons doubles, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser le 20 janvier 1876 Reg. C. O. B. 106 folio 295.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en un ou deux ans avec intérêt à sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Connor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit aux loyers que du jour où sera daté l'acte de vente. Un dépôt de cinq pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs

Robert O Conner, avocat du demandeur.
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.
30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re D'Esnaez & McEwen Lumber Co. Limited

No 80,622—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., — Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 24 octobre 1910 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Les comptes courants dans l'affaire ci-dessus intitulée :

C editeur—Comptant.
3 nov —3 6 13 15

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Deux bons terrains propres à y bâtir rue Joseph, entre Freret et S. Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de Bernard Segal. No 94,747. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro indiqué plus haut, daté du 10 octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent ou vacancee, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Econ. 311 rue Baronne :

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros cinq et six du carré No 812, borné par les rues Joseph Freret, Octavia et S. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par S. G. Del Isle, voyer, daté du 6 juin 1896 une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant S. Ory, notaire, le 7 mai 1899. D'après ledit plan lesdits terrains mesurent chacun trente pieds, trois pouces de façade rue Joseph, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste all y en a garantie par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, sur les paiements remis l'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et des taxes pour l'année 1910 et les dépenses de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley. Notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication, entre les mains de

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co.

Lyle Saxon, avocat du demandeur.
Fred C. Marks, avocat de la défenderesse.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Henry Morvan vs Joseph J. Cancienne.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 45 486—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 111 rue Rem, arr. dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 novembre 1910, à midi, les articles ci-après décrits, à savoir : 2 baignoires, 1 combinaison d'installations pour bar, 4 chaises, 1 lavabo, 1 coffre fort, 1 caisse et cetc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Legier, Gleason et Eitzyiz, avocats pour le demandeur.
13 nov—13 18 22

Janine Hart Piano House Ltd vs F. B. Weaver.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 42,719. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727-731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 novembre 1910, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un piano Hart et tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions. Comptant.—W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.
13 nov—13 18 22

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION DANS LE TROISIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE NOS 826-830 RUE INDEPENDANCE.

COTTAGE DOUBLE NOS 831-833 RUE BARTHOLOMEW.

SUCCESSION DE MARTIN KRANZ ET JOHANNA HENNNING SON EPOUSE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 94,051

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 13 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, le jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue, à savoir :

Premier—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Bourgogne, Mazant et Dauphine, Troisième District, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes à la rue Bartholomew sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt Martin Kranz avait acquise par achat pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse de Talma Coffy ou Coiron et Stanislaus Coffy ou Coiron, par acte passé pardevant J. Cuvilier, notaire, le 7 août 1869 livre des Transferts 96, folio 270. Les améliorations comprenant un cottage double en bois à un étage, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté connu comme Nos 831-833 rue Bartholomew.

Deuxième—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet No 8, borné par les rues Dauphine, Congress, Bourgogne et Indépendance, sur un plan par C. A. De Armas, daté du 15 avril 1853, et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire, comme plan 23 du livre de plans. Ledit lot mesurant en mesure américaine trente pieds quatre pouces et une ligne au tiers à la rue Indépendance sur quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Martin Kranz par achat, pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse de Anna Kenny veuve de James Hartley et William Hartley par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire, le 28 octobre 1873 livre des transferts 104, folio 40. Les améliorations comprenant un cottage double contenant deux chambres et cuisine de chaque côté connue comme Nos 826-830 rue Indépendance.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un an au crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, faite par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité ; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et de payer au-dessus et en plus du montant de ses enchères, toutes les taxes sur propriété dues et exigibles dans l'année 1910, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de l'acte de vente et devant être passé pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Joe F. Walton, avocat.
12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6123-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé le 15 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais et les mineurs Bessie Dans Noel Beauvais et als No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division B, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro Quinze du Faubourg Burtheville borné par les rues Annonciation (autrefois Prestan), Webster et Laurel (autrefois Market) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910, pour référence par le numéro quatorze et ensuite sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 16 juin 1894, lequel dit lot mesurant trente-deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Prestan), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent seize pieds onze pouces entre lignes parallèles ; ledit lot numéro Quatorze est contigu au lot lettre B, ci-dessous décrit.

Les améliorations comprenant un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer ci-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910, et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être recueillis et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.
21 oct—21 23 30—nov 6 13 20 22

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé de et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de P. P. Claire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond ; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 16 juillet 1887, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 889.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevée de terre connue comm No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-bassement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 l y en a un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire 10 0|0 de dépôt au moment de la vente assumer toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

2418 RUE BOURBON.

Cottage simple contenant trois chambres.

Dans la Succession de Veuve Pierre Tarride. No 90,583—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, Cicero A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 15 décembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et en conformément à un ordre daté du 24 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet borné par les rues Bourbon, Roman, Derbigny et St-Antoine, sur le devis privé marqué J enregistré d'après lequel devis ledit lot mesure dix neuf pieds six pouces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant : l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant B. J. Daly, notaire, 10 0|0 de dépot requis au moment de l'adjudication

A. D. Danziger, B. J. Daly avocats.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE
TROIS COTTAGES SIMPLES

Au plus fort enchérisseur sans limite ni réserve.

1515-17 rue Marigny, entre Claiborne et Robertson, comprenant 4 chambres de chaque côté toutes plâtrées, portes à coulisses, etc., loué $20 par mois.

2334-36 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté, retiré, avec grande cour sur le devant, loué $12 par mois.

1242-44 avenue St-Bernard, entre St-Claude et Marais, comprenant 3 chambres et 2 cabinets de chaque côté, loué $14 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary P. Healy, et d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 92,573 dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, je procéderai de vendre à l'encan, JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 283, borné par l'avenue St Bernard, les rues Columbus, St Claude et Marais, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Bernard, 80 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Marais, 81 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté de la rue St-Claude et 32 pieds, 5 pouces en largeur dans le fond.

Un certain lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, ledit Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Derbigny (autrefois Prosper), St-Antoine et Claiborne (autrefois St-Alvide) étant une partie du lot No 281 de l'ilet No 136 sur un plan du dit faubourg, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bourbon, à une distance de 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de la rue Derbigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Mandeville, sur un devis dressé par C. Nons Lavie, député-voyer de ville, daté au 1er octobre 1897, annexé à un acte passé pardevant John Watt Duffy, notaire en cette ville le 4 octobre 1897 d'après lequel dit devis ledit lot comme ce à une distance de 100 pieds de la rue Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant payer les frais de tous certificats et promesses toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication ; 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de im Ellington Planting Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92 564—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par James W. Martin, liquidateur de cette affaire ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dispositions. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
10 nov—10 14 19

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacantes

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. No 93,467.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co — Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 325 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 206, borné par les avenues Claiborne et Ursulines, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Deriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No 1 rois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugène e Crozat, a acquise par achat de la Peoples Homestead Association, par acte passé pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909, enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plus ours chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passées pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93 915 — Cour Civile de District—Succession de Celigiro Coltraro et Epouse.—COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julie, l'ilet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades, à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Celigire Coltraro et épouse, dossier No 93,915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Deierd, Baronne et Dryades désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Julie vingt-six pieds dans le fond sur une allée de quinze pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, due une année après la date à sept pour cent par an d'intérêt, garantie par les clauses de lien de vendeur et hypothèque sur tous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck notaire, et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans l'affaire ci-dessus intitulée en moins de vingt jours de la date de l'adjudication si oui ou non il a l'intention d'accepter le titre, et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps, son dépot sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi, sur le prix d'achat, ledit dépôt devant être sans intérêt, l'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
20 oct—20 23 30—nov 3 13 20 22

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI, 8 DECEMBRE 1910

Succession de Mme Mary Clark.

No 94,734—Cour Civile de District, Division E.

No 9,804—Cour Civile de District, Division D.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté du 21 décembre 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lareaux, il sera vendu à l'enchère publique à savoir :

Un certain lot de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 1021, borné par l'avenue St Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant 321 pieds 2 pouces 7 lignes de face à l'avenue St-Roch et aussi sur la rue Espagne, et 270 pieds 2 pouces sur les deux rues Galvez et Johnson. Ledit lot est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Pilié, voyer daté 23 août 1910. Sans doute cet ilet est un des choix du Troisième District faisant face au Parc St-Roch et la Place Indépendance, entouré par plusieurs résidences de choix et modernes, s'améliorant constamment et à proximité de marchés, écoles, etc.

Conditions de la vente—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm Winne Wall, avocat.
E 16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le 7ième District.

Succession de Mme Edward Rau.

No 72,489—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL,